

Les questions réponses les plus classiques face aux problèmes techniques :

Sommaire :

- 1- Créer son mot de passe
- 2- Se connecter à la messagerie pro
- 3- Perte des informations
- 4- Qui vote où ?

1- CREER SON MOT DE PASSE

ACCÉDER À L'ESPACE ÉLECTEUR ET CRÉER SON MOT DE PASSE

L'espace électeur permet de créer son mot de passe, de vérifier les scrutins auxquels j'aurai accès, de vérifier les listes électorales de mes scrutins.

A partir du 11 octobre, accéder à l'espace électeur

<https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm>

Saisir son adresse professionnelle complète (prenom.nomxx@ac-xxxx.fr)



Un email contenant le lien pour créer votre mot de passe est envoyé à votre adresse email professionnelle (voir article se connecter à sa messagerie pro). Cliquer sur le lien de création de votre mot de passe et **créer son mot de passe**

Création de mon mot de passe

Créez votre mot de passe personnel électeur qui devra contenir entre 8 et 24 caractères, au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre, et doit être différent de votre adresse de messagerie professionnelle.

Conservez précieusement ce mot de passe qui vous sera demandé à chaque connexion sur le portail électeur et sera nécessaire pour le vote.

En cas de perte ou d'oubli, vous aurez la possibilité de demander un nouveau mot de passe à la connexion au portail électeur

Mot de passe personnel électeur *



Confirmation du mot de passe personnel électeur *



VALIDER

Ensuite, Vous avez accès à votre espace électeur

Mon espace électeur

Bienvenue **XXXXXXXXXX**

Cet espace personnalisé vous informe sur les scrutins auxquels vous pouvez participer et vous permet d'accéder à l'espace de vote.

Vous pouvez demander des informations complémentaires ou contester votre profil électeur, vos scrutins ou les listes électorales jusqu'au 14 novembre 2018. Après cette date vous devrez contacter directement votre assistance académique.

Consulter mon profil électeur

Dès le 11 octobre : affichage de vos données personnelles électeur

Consulter les scrutins auxquels je participe

Dès le 11 octobre : affichage des scrutins

Dès le 5 novembre : affichage des listes de candidats et de leurs professions de foi pour chaque scrutin

Consulter les listes électorales

Dès le 11 octobre : consultation des listes électorales par scrutin

Demander un nouvel identifiant électeur

Si vous n'avez pas reçu ou égaré votre identifiant électeur, demandez-en un nouveau à partir du 5 novembre

Voter

Du 29 novembre 10h au 6 décembre 17h (heure de Paris) : connectez-vous à l'espace de vote avec votre identifiant électeur et votre mot de passe personnel électeur

Accéder aux résultats

2- SE CONNECTER A LA MESSAGERIE PRO

Il est impératif de pouvoir se connecter à sa messagerie professionnelle pour valider la création du mot de passe.

Pour trouver le webmel de l'académie et son mot de passe de messagerie :

Sur la page SNUipp élections du département :

- <https://elections.snuipp.fr/XX/se-connecter-a-la-messagerie-pro-1435>

Sur le site de la FSU

- <http://www.fsu.fr/Acces-aux-messageries-professionnelles.html>

Rappel : l'identifiant et le mot de passe sont identiques à ceux utilisés pour accéder à Iprof.

Académie	Messagerie professionnelle	Récupération de mot de passe
Aix-Marseille	appli.ac-aix-marseille.fr	Récupération du mot de passe
Amiens	bv.ac-amiens.fr	Récupération du mot de passe
Besançon	convergences.ac-besancon.fr	Récupération du mot de passe
Bordeaux	courrier.ac-bordeaux.fr	Récupération du mot de passe
Caen	webmail.ac-caen.fr	Récupération du mot de passe
Clermont-Ferrand	bv.ac-clermont.fr	Récupération du mot de passe
Corse	webmail.ac-corse.fr	Récupération du mot de passe
Créteil	webmel.ac-creteil.fr	Récupération du mot de passe
Dijon	webmail.ac-dijon.fr	Récupération du mot de passe
Grenoble	webmail.ac-grenoble.fr	Récupération du mot de passe
Lille	webmail.ac-lille.fr	Récupération du mot de passe
Limoges	mcc.ac-limoges.fr	Récupération du mot de passe
Lyon	webmail.ac-lyon.fr	Récupération du mot de passe
Montpellier	webmail.ac-montpellier.fr	Récupération du mot de passe
Nancy-Metz	id.ac-nancy-metz.fr	Récupération du mot de passe
Nantes	webmel.ac-nantes.fr	Récupération du mot de passe
Nice	esterel.ac-nice.fr	Récupération du mot de passe
Orléans-Tours	webmail.ac-orleans-tours.fr	Récupération du mot de passe
Paris	webmail.ac-paris.fr	Récupération du mot de passe
Poitiers	webmail.ac-poitiers.fr	Récupération du mot de passe
Reims	webmail.ac-reims.fr	Récupération du mot de passe
Rennes	webmail.ac-rennes.fr	Récupération du mot de passe
Rouen	webmail.ac-rouen.fr	Récupération du mot de passe
Strasbourg	courrier.ac-strasbourg.fr	Récupération du mot de passe
Toulouse	messagerie.ac-toulouse.fr	Récupération du mot de passe
Versailles	messagerie.ac-versailles.fr	Récupération du mot de passe
Guadeloupe	bwetamel.ac-guadeloupe.fr	Récupération du mot de passe
Martinique	pia.ac-martinique.fr	Récupération du mot de passe
Guyane	webmail.ac-guyane.fr	Récupération du mot de passe
Réunion	webmail.ac-reunion.fr	Récupération du mot de passe
Mayotte	webmel.ac-mayotte.fr	Récupération du mot de passe

3- PERTE DES INFORMATIONS

PERTE DU MOT DE PASSE ELECTEUR

Connectez-vous à votre espace électeur et cliquez sur le lien **"mot de passe oublié ?"**. Renseignez votre adresse de messagerie professionnelle. Vous recevrez un message dans votre messagerie et vous devrez cliquer sur le lien pour définir votre nouveau mot de passe électeur.

Le mot de passe doit contenir entre 8 et 24 caractères, dont au moins une minuscule, une majuscule et un chiffre.

Il doit être différent de celui de votre messagerie professionnelle.

PERTE DE L'IDENTIFIANT ELECTEUR

Il sera possible d'obtenir un nouvel identifiant jusqu'au 6 décembre 2018 avant 17h (heure de Paris).

Pour cela, il suffit de se connecter sur l'espace électeur et suivre la procédure "**demandeur un nouvel identifiant**".
Celui-ci sera envoyé par sms uniquement.

Elections professionnelles 2018 AIDE DÉCONNEXION

Demande d'un nouvel identifiant électeur

Vous n'avez pas reçu ou vous avez égaré votre notice de vote contenant votre identifiant électeur. Vous pouvez demander l'envoi d'un nouvel identifiant. Pour des raisons de sécurité, cet envoi ne peut être fait que par SMS et après vérification préalable d'informations personnelles.
La demande d'envoi d'un nouvel identifiant ne peut être faite que 3 fois.

Je souhaite recevoir un nouvel identifiant électeur par SMS au numéro suivant :

N° tél *

Pour les électeurs des DROM-COM et de l'étranger, à saisir avec les indicatifs internationaux éventuels adéquats

NUMEN (vous pouvez obtenir votre NUMEN auprès de votre service RH académique) *

Date de naissance (jj/mm/aaaa) *

Veuillez saisir le code de sécurité ci-dessous



Code de sécurité *

Vous recevrez un e-mail de confirmation à l'adresse suivante : XXXX @ac-XX .fr

4- QUI VOTE OÙ ?

Personnel	CTM	CTA	CAPN PE	CAPD PE	CAPN PsyEN	CAPA PsyEN	CCPA	CCSA	CCP non tit (AESH)	CCP non tit (enseignant)	Nombre de scrutins
AESH-AED	X	X							X		3
Enseignant contractuel	X	X								X	3
Directeur adjoint de SEGPA	X	X	X	X			X				5
Directeur écoles d'application et spécialisé	X	X	X	X				X			5
PE et instituteur	X	X	X	X							4
PES	X	X									2
PsyEN détaché	X	X	X	X	X	X					6
PsyEN intégré	X	X			X	X					4